

# WEBCLASSE : MENER UN ENTRETIEN DANS LE CADRE D'UNE PRESOMPTION DE HARCELEMENT



**Public** : Manager, DRH, Responsable Juridique et Relations sociales et acteurs internes de la prévention en entreprise

**Modalité** : à distance

**Durée** :

- 1 jour (7 heures)
- 2 x 3,5 heures

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Définir les RPS

Situer l'enquête dans les processus de gestion d'une situation de harcèlement : Identifier les acteurs et leurs rôles

Savoir mener un entretien pour présomption de harcèlement

## CONTENU DE LA FORMATION

### Module 1 :

#### **Définir les risques psycho-sociaux**

Les RPS et harcèlement : définitions et différenciations

Le cadre réglementaire du harcèlement moral et sexuel

#### **Situer l'enquête dans le processus de gestion d'une situation de harcèlement**

La gestion d'une situation de harcèlement : étapes et rôles des acteurs (plaignant, présumé auteur, témoin, direction, RH, IRP, CSE et l'enquêteur)

- Le dépôt et réception de la plainte
- L'évaluation de la recevabilité de la plainte
- L'avis aux personnes impliquées.
- L'entretien d'écoute : entrevues pour clarifier les faits
- La gestion de la documentation liée aux faits
- L'analyse des informations
- La remise des conclusions

### Module 2 :

#### **Réaliser un entretien d'écoute**

Les 5 composantes de l'écoute active

Les 6 catégories de perturbation qui peuvent entraver l'écoute active

Les techniques de questionnement et de reformulation

Les attitudes d'écoute active à avoir

Les réponses-pièges habituelles à éviter

**Intervenant** : Expert et formateur en prévention des risques psycho-sociaux

#### **Méthodes et outils pédagogiques**

Exposés théoriques et méthodologiques

Echanges entre participants

#### **Modalités de suivi et d'évaluation**

Attestation de présence

Questionnaire de satisfaction

Quiz

Bilan du formateur

Organisme de formation  
enregistré sous le numéro  
de déclaration d'activité  
11 75 49020 75



CRISE-UP  
GESTION DES CRISES HUMAINES